

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE LA PLÉIADE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Emilie Gagné
Titre :	Présidente du conseil d'établissement
Date :	9 juin 2021

1. Mot de la présidente

Alors que l'année scolaire 2020-2021 s'annonçait chaotique avec l'ombre de la COVID-19 qui planait sur nous, l'équipe-école de la Pléaïde a su se montrer à la hauteur de tous ces défis. Jonglant entre les fermetures de classe, les consignes sanitaires changeantes, les couleurs, les zones, les masque, les grèves et les autres tracas du quotidien, les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien ont permis aux élèves de progresser dans leurs apprentissages. Ils l'ont si bien fait que les enfants ont pu oublier ces soucis et apprendre en s'amusant.

En effet, ils ont tous joué d'imagination pour animer les cours en ligne ou rendre la cohabitation avec les consignes sanitaires quasi-normale. Chapeau à toute l'équipe! Pour sa part, le conseil d'établissement a dû s'adapter en tenant des réunions virtuelles cette année. Malgré le côté un peu moins convivial de la chose, il faut en retenir que cela a permis une réelle participation des membres du public et, par le fait même, une plus grande diffusion des travaux faits par ses membres.

2. Présentation du conseil d'établissement

Gabrielle Auger	Représentante du personnel professionnel
Maude Beaubien	Représentante du personnel enseignant
Marie-Noëlle Dionne	Représentante du service de garde
Emilie Gagné, présidente	Représentante des parents
Simon Gagnon	Représentant des parents
Andrée-Anne Gaudreault	Représentante des parents
Martine Gilbert	Représentante des parents
Julie Grondines	Représentante du personnel enseignant
Myriam Guillemette	Représentante du personnel de soutien
Louise-Martine Lévesque	Directrice
Mihaita Saulea	Représentant des parents
Aude Viaud	Représentante des parents

3. Dates des rencontres

28 Septembre 2020	20 Avril 2021
19 Octobre 2020	18 Mai 2021
5 janvier 2021 (prévue le 9 décembre)	15 Juin 2021
16 Février 2021	

N.B. : 67. Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire

4. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Adapté aux besoins des élèves, le projet éducatif 2017-2022 compte trois orientations principales:

- Augmenter l'intérêt des élèves par des activités motivantes
- Développer le goût de la lecture à travers des pratiques stimulantes favorisant la réussite
- Faire de l'école de la Pléiade un milieu bienveillant, où chacun a sa place et contribue à un climat sain et sécuritaire

Pour y arriver, l'école a mis de l'avant certaines de ces idées directrices* :

- Calendrier mensuel d'activités collectives
- Période de lecture collective à chaque cycle
- Période d'activité physique à chaque cycle
- Remise des Pléiades à chaque étape
- Ateliers offerts au service de garde
- Activités variées en parascolaire
- Soutien aux parents
- Participation active des élèves

*Avec les multiples consignes sanitaires en place, plusieurs activités ont dû être repensées.

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de l'école de la Pléiade sont là pour permettre à l'élève de se sentir respecté, autant quand il travaille ou qu'il joue, tant en classe qu'ailleurs dans l'école. Il faut donc aussi que l'élève respecte les autres.

De plus, elles permettent à l'élève de développer son sens des responsabilités en se concentrant sur les tâches du métier d'élève, dans l'école et dans la cour.

Finalement, elles garantissent qu'on prendra soin de sa santé et de celle des autres, en Rapport annuel du conseil d'établissement page 4 agissant de façon sécuritaire.

En résumé, les règles de vie de l'école de la Pléiade se formulent en trois grandes attentes :

- Sois respectueux
- Sois responsable
- Sois sécuritaire

* Pour trouver le détail des règles de vie de l'école de la Pléiade, nous vous invitons à consulter ce site Internet :

http://www.pleiade.csdps.qc.ca/fileadmin/user_upload/Sites_ecoles/Pleiade/Regles_De_Vie.pdf

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Une conscientisation a été faite sur les montants demandés pour la reprographie et le matériel scolaire, par contre pour l'année 2020-2021, il a été admis que le matériel pédagogique proviendrait de maisons d'éditions spécialisées afin de faciliter les apprentissages en cas de fermeture de classe. Par contre, le conseil d'établissement a expressément demandé aux enseignants de s'assurer que le matériel serait utilisé. Par ailleurs, une reddition de compte a été demandée quand à l'utilisation des frais chargés aux parents pour les fêtes et les sorties spéciales.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Le 20 avril 2021, il a été demandé aux membres du conseil d'établissement d'attester du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements, ce qui fut fait.

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
Aout	Invitation à l'activité d'accueil, à l'assemblée générale des parents, aux rencontres de parents.	Courriel et page Facebook de l'école.
Janvier et mai	Consultation auprès des parents pour le projet éducatif	Sondages envoyés par courriel
Fin juin	Rapport annuel du conseil d'établissement	Site Internet de l'école
En tout temps	Communications régulières comprenant entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • Informations en lien avec la crise sanitaire liée à la Covid-19 (fermeture et ouverture de l'école et du service de garde) • Suivi pédagogique des élèves • Matériel pédagogique pour l'école à la maison 	Courriel, page Facebook de l'école et page Facebook de l'OPP

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
25 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du carnet de manquements majeurs • Adoption des règles de manquements liés à la COVID-19. 	Le suivi des comportements graves avait besoin d'être mis à jour et il fallait aussi surveiller de manière étroite le respect des règles sanitaires.
28 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement et du calendrier des rencontres • Adoption du rapport annuel du C.E. 2019-2020 • Présentation du projet éducatif • Planification des cours de sexualité • Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle • Adoption des règles de régie interne du service de garde 	
19 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PIV) • Approbation des programmes des services complémentaires et particuliers • Approbation des coûts reliés aux sorties éducatives <p>Discussions pour une deuxième collation</p>	
5 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Dérogation de l'horaire pour la fête de Noël • Validation et correction du questionnaire pour le projet éducatif • Adoption de la grille-matière 	
16 février	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du budget de mi-année • Présentation de la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement 	
20 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption des mesures décentralisées • Adoption du cadre organisationnel du SDG 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers • Adoption du code de vie 2021-2022 	
18 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Dérogation de l'horaire pour la fête de fin d'année • Réflexion sur l'entrée progressive au préscolaire • Approbation de sorties éducatives • Consultation pour l'aménagement de la cour avant • Adoption de l'horaire spécial pour la fête de fin d'année 	
15 juin		

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières	Précisions
28 septembre	Approbation des coûts liés aux sorties éducatives	
19 octobre	Budget de l'école	
16 février	Budget de mi-année	
18 mai	Budget du CE	Le C.E. a choisi de consacrer son budget à quatre bourses remises à des finissants avec une collaboration de l'O.P.P. (excellence, implication, persévérance et résilience).
15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des frais chargés aux parents pour 2021-2022 • Prévision budgétaire 2020-2021 • Approbation des états financiers du fond dédié (sommes amassées par l'OPP) 	

11. Projets spéciaux

- Programme d'élèves autonomes et de médiateurs
- Bourse Indigo pour l'achat de livres
- Projet Croquarium en virtuel
- Activités de groupes animées au service de garde
- Ouverture du service de garde pour les enfants des travailleurs essentiels lors des fermetures liées à la Covid-19
- Cartes d'autonomie bronze, argent et or
- Programmation Scratch
- Ateliers de Yoga
- Visites de monsieur Lebrasseur pour la culture à l'école
- Equi-thérapie pour les classes Pas à Pas
- « Voyage autour du monde de la Pléiade » en activités physiques
- Ergothérapie en maternelle
- Projet de danse dans les classes Pas à Pas
- Comité sur la sécurité routière autour de l'école
- Projet de fresque dans la cour avant
- Travaux dans les cours avant et arrière
- Bourses pour les finissants

12. O.P.P. de la Pléiade

En septembre 2019, l'organisme de participation parentale a enfin pris vie à l'école de la Pléiade. Ses membres se sont réunis à plusieurs moments pour élaborer et organiser diverses activités tant pour les jeunes que pour amasser des fonds afin d'animer l'école. En détails, voici ce qui a été fait cette année:

- Collaboration avec la compagnie Québécoise « Mariefil » pour offrir des masques en tissus aux élèves qui en avait de besoin selon la demande des enseignants.
- Dons d'habits de neige, des accessoires et de bottes aux élèves qui en avaient besoin selon la demande des enseignants.
- Décorations extérieures de l'école pour Noël, ce qui a donné 500\$ en bourse pour la cour d'école.
- Contribution de 150\$ pour la journée des finissants.
- Contribution 50\$ pour permettre au CÉ une 4e bourse de fin d'année pour les finissants.
- Lancement du projet de murale extérieure pour la cour avant.

13. Mot de la fin

Alors que l'année scolaire présente a débuté avec des travaux de réfection dans la cour arrière, la prochaine devrait débuter avec une toute nouvelle cour avant. Quelle joie ce sera de voir des enfants jouer dans un lieu sain et pensé pour leurs besoins et envies!

Dans un autre ordre d'idées, il est certain que 2021-2022 apportera de nouveaux défis, mais espérons qu'ils seront d'une nature toute autre et que tous pourront se concentrer sur la mission de l'école québécoise soit instruire, socialiser et qualifier. Cette mission sera encore plus pertinente après ces mois mouvementés et le conseil d'établissement veillera à s'assurer que l'équipe-école ait les outils et la collaboration nécessaires pour y parvenir. Par ailleurs, 2021-2022 débutera avec des surplus budgétaires qui permettront à l'école d'offrir les services nécessaires aux enfants en ayant besoin.